

Communiqué de presse

Paris, Dubaï, le 24 septembre 2007

A ne pas publier, distribuer ou diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

**RESULTATS DE L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL SANS DROIT
PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION, SOUS FORME DE PLACEMENT PRIVE
ANNONCEE LE 10 SEPTEMBRE 2007
PREMIERE TRANCHE DE €60.000.000**

La Société Velcan Energy annonce qu'elle a réalisé une augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription, sous forme de placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, effectué par Dexia Bank en Europe et par NBD-Investment Bank dans les pays du Golfe.

Le nombre d'actions nouvelles émises est de 1.585.081 (soit 21,77 % du capital de la Société après opération).

Le prix de souscription, déterminé à l'issue de la construction du livre d'ordres auprès des investisseurs institutionnels, du 10 au 23 septembre 2007, a été fixé par le Conseil d'administration à 38,00 euros par action.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront entièrement assimilées à compter de leur émission aux actions existantes.

Les actions ont une valeur nominale de € 1 chacune et sont toutes de même catégorie.

La cotation des actions préexistantes reprendra le 24 septembre 2007. La livraison des actions nouvelles aura lieu entre le 24 et le 26 septembre 2007, selon l'origine des investisseurs. Les actions nouvelles seront cotées le 26 septembre et 27 septembre selon l'origine des investisseurs.

Les fonds levés vont contribuer à financer le plan de développement de Velcan Energy en Inde et au Brésil.

Antoine Decitre, Directeur Général de Velcan Energy, déclare : « C'est une très grande avancée pour Velcan Energy. L'Europe et les pays du Golfe ont tous les deux contribué significativement à cette augmentation de capital. Nous avons franchi une étape supplémentaire dans le financement et la construction de nos concessions hydro-

électriques. Cette levée de fonds contribuera également à sécuriser un certain nombre de concessions en cours de négociation

Nous avons volontairement limité l'augmentation de capital à 60 millions d'euros. Durant ce road show, grâce à NBD-Investment Bank, nous avons rencontré des investisseurs du Golfe significatifs avec lesquels nous allons continuer les discussions dans les mois qui viennent. Sachant les montants que ces investisseurs voulaient investir, les deux semaines de road show n'étaient pas suffisantes.

Compte tenu de la volatilité actuelle des marchés, entreprendre une levée de fonds n'était pas évident. Mais nous avons décidé de poursuivre et les faits montrent que nous avons eu raison. Nous avons à présent plus de 100 millions de liquidités à investir ce qui nous met dans une position très forte.

Dexia Bank et NBD-Investment Bank ont fait un travail superbe et au nom de tous les actionnaires de l'entreprise, nous les en remercions. »

Shahzad Shahbaz, CEO de NBD Investment Bank, déclare : « Nous avons apprécié de pouvoir assister Velcan lors de cette importante levée de fonds. Le business model de Velcan, sa concentration sur les énergies renouvelables dans des marchés à très forte croissance ainsi que la force de son équipe de direction ont suscité un intérêt considérable parmi les investisseurs du Golfe. Ceci a abouti au succès de l'opération ainsi qu'à la diversification de son actionnariat. »

Pascal Wynen, Head of Corporate Finance Dexia Bank : « Nous sommes très honorés d'avoir assisté Velcan Energy et sa direction dans le développement de ses ambitions en énergies renouvelables. »

Dexia

- Le groupe Dexia est né en 1996 de l'alliance de deux acteurs de premier plan en Europe dans le domaine du financement public local: le Crédit local de France et le Crédit Communal de Belgique. Dexia se classe parmi les quinze plus grands établissements financiers de la zone euro. Il compte aujourd'hui environ 33.000 collaborateurs et il est présent dans une trentaine de pays. Dexia jouit d'une des meilleures notations de crédit du secteur bancaire.
- Avec l'adoption du motto institutionnel 'Dexia, la banque du développement durable' - le Groupe s'engage à préserver l'environnement, la cohésion sociale et le développement économique.

NBD Banque d'investissement

- NBD Investment Bank est une banque d'affaires régionale qui offre la gamme complète des services d'une banque de financement, d'investissement, de conseil et de gestion de risques. C'est une filiale à 100% de la National Bank of Dubai, un des groupes bancaires les plus importants du Moyen Orient. Elle détient la licence pour opérer sur le Dubai International Financial Centre (DIFC). Créée en juillet 2006, NBD Investment Bank est basée à Dubai.
- NBD Investment Bank allie un savoir faire de niveau international avec une expertise régionale afin de fournir une plateforme unique de services dans les domaines des marchés financiers, de la banque d'affaire, de la gestion de fortune, de la gestion de fonds et du private equity. Avec son équipe de professionnels expérimentés, NBD Investment Bank répond aux besoins des gouvernements, des entreprises, des institutions et de clients fortunés dans la région du Golfe et plus largement dans la région MENATSA.

A propos de Velcan Energy

- Coté sur le Marché Libre d'Euronext Paris, Velcan Energy est un producteur indépendant d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables qui construit et exploite des centrales en Inde et au Brésil.
- La société a pour objectif de devenir un des leaders du marché des centrales électriques vertes d'une puissance allant jusqu'à 100 MW dans ces deux pays, en privilégiant l'hydroélectricité.
 - L'Inde comme le Brésil souffrent de sous-capacités de production d'électricité. Le problème est particulièrement crucial en Inde où 650 millions d'individus ne sont pas alimentés régulièrement en électricité.
 - Ces problèmes de sous-capacités ont conduit les gouvernements indien et brésilien à libéraliser le marché de l'électricité en l'ouvrant à des compagnies privées et étrangères.
 - Les deux pays ont un énorme potentiel inexploité en matière d'hydro-électricité : 100 000 MW en Inde et 190 000 MW au Brésil.
- Velcan Energy s'est fixé pour but d'obtenir, de construire et de débiter l'exploitation de 1 700 MW de concessions en Inde et au Brésil.
- Au 17 juillet 2007, Velcan Energy
 - exploite deux centrales biomasse en Inde,
 - a débuté la construction de sa première centrale hydro-électrique au Brésil
 - a obtenu plus de 359 MW de concessions hydroélectriques en Inde et 74 MW au Brésil
 - est en phase d'investigation et de négociation pour acquérir des concessions et des centrales en exploitation en Inde et au Brésil. La société étudie actuellement des projets représentant 3 000 MW au total.
- Pendant la durée de vie d'une concession, environ 5% des revenus de Velcan Energy proviennent de la vente des crédits carbone générés, selon le protocole de Kyoto, par l'exploitation de sources d'énergie renouvelables. Ils sont normalement vendus directement à des industriels européens et japonais.
- L'équipe technique de Velcan Energy qui est composée de vétérans du secteur est une des plus expérimentées au monde pour la construction et l'exploitation de centrales hydroélectriques et thermiques. Durant leur carrière, ses membres ont été responsables ou fortement impliqués dans la construction :
 - du barrage d'Itaipu au Brésil (14 000 MW, plus importante centrale hydroélectrique au monde)
 - du barrage de Naptha Jakri en Inde (1 500 MW, plus importante centrale hydroélectrique en activité en Inde)
 - de la centrale thermique de Porcheville en France (2 400 MW, plus importante centrale thermique française).
- Velcan Energy dont le siège social est à Paris, emploie plus de 150 personnes dans ses six bureaux (Bangalore, Bhubaneswar, Dubaï, New-Delhi, Paris et Sao Paulo).
- L'actionnaire de référence de Velcan Energy est Financière Saint Merri SA, dont l'actionnaire de référence est le Crédit Agricole.

**Les informations financières de Velcan sont disponibles sur le site de la société :
www.velcan.fr**

Contacts presse:

Dubai : Bell Pottinger Middle East -
Tom Mollo
Tel: +971 50 550 4203 / +9714 367 2256

London: Cardew Group – Rupert Pittman,
Jamie Milton
Tel: +44 (0) 207 930 0777

Contact Velcan Energy:

Antoine Decitre
Directeur Général
Tel : +33 (1) 42 68 51 08

Contacts DEXIA Bank:

Guy Noerens
Tel: +32 (2) 222 71 73 / +32 478 98 93 69
William Desmet
Tel: +33 (1) 56 28 51 15 / +352 621 163 436

Contact NBD Banque d'investissement :

Chadi El Matni
Tel: +971 4 303 2891 /matnic@nbd.com

Contact Presse NBD :

Capital MS&L – Neil Doyle
Tel : +971 4 367 6160 / +971 50 843 2465

Code ISIN : FR0010245803

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations prospectives relatives au potentiel des projets en cours et/ou des projets dont le développement a débuté pendant l'exercice en cours. Ces informations constituent des objectifs rattachés à des projets et ne doivent en aucun cas être interprétées comme des prévisions directes ou indirectes de bénéfice. L'attention du lecteur est également attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs dépend de circonstances futures et qu'elle pourrait être affectée et/ou retardée par des risques, connus ou inconnus, des incertitudes et divers facteurs de toute nature, notamment liés à la conjoncture économique, commerciale ou réglementaire, dont la survenance serait susceptible d'avoir un effet négatif sur l'activité et les performances futures du groupe.

Ce communiqué ne constitue pas un appel public à l'épargne ni une invitation adressée au public. Le placement privé mentionné est réservé à des investisseurs qualifiés ou faisant partie d'un cercle restreint au sens de l'article 411-2 du Code Monétaire et Financier. Le placement privé n'a pas été soumis et ne sera pas soumis aux procédures de visa de l'Autorité des Marchés Financiers. Dans ce contexte, l'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que le placement privé ne requiert pas le visa de l'AMF sur un prospectus et sur le fait que les actions acquises dans le cadre du placement privé ne peuvent être distribuées directement ou indirectement dans le public en France autrement que dans les conditions prévues par les articles L 411-1, L 411-2, L 412-1 et L 628-8 à L 621-8-3 du Code monétaire et financier.

Ce document n'est pas pour la distribution, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon ou aux résidents de ces pays.

En particulier, cette information ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'ordre d'achat ou de souscription des valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ni dans aucun autre pays où une telle offre ou sollicitation serait contraire aux lois et aux règlements applicables. Les valeurs mobilières visées dans ce document et ne seront pas enregistrées sous le régime du « 1933 US Securities Act » tel que modifié et ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion de ce document (incluant toute forme de communication) au Royaume-Uni est restreinte conformément à la section 21 (restrictions à la promotion financière) du Financial Services and Markets Act 2000 ("FMSA"). Par rapport au Royaume-Uni, ce document est seulement distribué, et seulement destiné, (i) aux personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visés par l'article 19(5)

du FSMA (Financial Promotion Order) 2005, tel que modifié (l'Ordre"), (ii) aux personnes visées par l'article 49(2)(a) (d) de l'Ordre et (iii) aux personnes à qui il peut autrement légalement être distribué (ces personnes ainsi que les investisseurs qualifiés (comme défini dans la directive prospectus) désignés ensemble « Personnes Appropriées »). Ce document ne doit pas être considéré ou utilisé au Royaume-Uni par les personnes qui ne sont pas les Personnes Appropriées. Tout investissement, ou toute activité d'investissement, auquel ce document fait référence n'est disponible au Royaume-Uni qu'aux personnes appropriées, et ne sera valable qu'au regard de telles personnes. Cette communication ne constitue pas une offre de valeurs mobilières au public au Royaume-Uni conformément à une exemption contenue dans le FSMA au regard des offres faites à une catégorie restreinte des Personnes Appropriées.